

### 3.1.1 Insuffisance des moyens financiers des OIG africaines

Des difficultés financières limitent considérablement les capacités des organisations régionales africaines à se doter des moyens matériels et humains pour fonctionner<sup>18</sup>. Ce constat touche l'ensemble des structures régionales et sous-régionales qui ont cherché à répondre aux conflits en Afrique. L'expérience de l'OUA est parlante. Le Fonds de paix de l'OUA, reflétant les difficultés économiques des pays membres, a beaucoup souffert du retard des contributions obligatoires. Muyungwa et Vogt dans un rapport d'évaluation du Mécanisme de gestion des conflits de l'OUA, relevaient que les arriérés culminaient à 48 millions de dollars en 2000. En 2002, elles s'élevaient encore à plus de 42 millions de dollars.<sup>19</sup>

Témoignant de la dépendance des organisations africaines envers l'aide extérieure, l'ensemble des opérations de l'OUA ont nécessité un soutien financier de leur part. Le gros des contributions au Fonds de paix provient de pays donateurs. Par exemple entre 1993-1996, 8 des 12 millions de dollars qui constituaient le Fonds provenaient de contributions hors Afrique. Illustrant dramatiquement ce handicap, l'OUA a envisagé de déployer des troupes face au génocide rwandais, mais s'est heurtée à des difficultés pour satisfaire les exigences financières d'une telle intervention, mais aussi à des pays occidentaux peu enclins à apporter le soutien nécessaire. En raison de ce manque de ressources, le mécanisme établi en 1993 a eu une portée très limitée.<sup>20</sup>

L'impact de ces carences est immédiat car les missions de paix sont très coûteuses, particulièrement quand il s'agit ( c'est souvent le cas ) de conflits internes qui revêtent une dimension régionale. La mission envoyée par l'OUA au Rwanda entre 1991 et 1993 était de taille et de coût relativement modestes. Même si la projection ou la logistique ne devaient pas vraiment constituer des problèmes majeurs pour cette petite mission, l'organisation a néanmoins rencontré des difficultés.

Ce qui vaut pour l'OUA vaut également pour l'ensemble des organisations sous-régionales qui ont des capacités financières et techniques limitées. La CEDEAO, qui est l'institution sous-régionale la plus avancée dans le rôle de maintien de la paix et de la sécurité sous-régionales, n'en demeure pas moins confrontée aux mêmes difficultés quand il s'agit d'interventions de paix. Ce fut le cas lors des opérations au Libéria et en Sierra Leone, malgré un degré d'engagement militaire rarement égalé dans les interventions de paix en Afrique. En Sierra Leone, le Nigeria qui a fourni la quasi totalité des troupes, avait à plusieurs reprises annoncé le retrait de ses forces à cause du poids financiers de l'intervention. Le problème de moyens financiers s'est aussi posé pour l'opération

<sup>18</sup> Dans un entretien, M.Madueno, du programme panafricain de l'ACDI, faisait observer à quel point les problèmes financiers pouvait empêcher une organisation de l'envergure de l'OUA, à vocation continentale, de se doter d'outils aussi simple que des ordinateurs et un réseau informatique interne. Entretien du 12 avril 2002.

<sup>19</sup> Organisation de l'Unité Africaine, rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation. mai 2002. Doc. CM/2244 (LXXVI).

<sup>20</sup> Monde Muyangwa & Margaret Vogt, *An Assessment of the OAU Mechanism for conflict Prevention, Management and Resolution :1993-2000*, International Peace Academy Report, 2000.